

Pacte pour la Méditerranée – Une mer, un pacte, un avenir – une ambition commune pour la région

En 1995, le **processus de Barcelone** a été lancé à la suite de la signature de la **déclaration de Barcelone** sur la coopération multilatérale avec la Méditerranée. En 2021, le **programme pour la Méditerranée** a approfondi la coopération dans des domaines d'intérêt mutuel tels que le développement humain, la gouvernance, la résilience, l'action pour le climat et la croissance économique inclusive. **Le plan économique et d'investissement** correspondant a servi de point de départ à la manière dont l'UE peut proposer des initiatives concrètes et en assurer le suivi. Le pacte d'aujourd'hui vise à poursuivre le travail accompli de manière plus coordonnée et plus systématique, en établissant des liens avec le cadre politique global grâce à une gouvernance renforcée, à des actions concrètes et à la copropriété.

La Commission européenne et la haute représentante ont présenté le 16 octobre, **une nouvelle stratégie ambitieuse** visant à renforcer les relations de l'UE avec ses partenaires du sud de la Méditerranée.

Depuis la mise en place du processus de Barcelone en 1995, **la création d'un espace de paix et de prospérité partagées en Méditerranée constitue un objectif stratégique de l'Union européenne**. S'appuyant sur un ensemble d'institutions et de formats de coopération existants, l'Agenda 2021 pour la Méditerranée et son Plan économique et d'investissement (PEI) ont donné un nouvel élan à cette dynamique, mobilisant un financement total de l'UE pour le voisinage méridional au titre du PEI d'environ **6 milliards d'euros, déclenchant ainsi près de 27 milliards d'euros d'investissements pour plusieurs projets phares concrets**. La nomination du premier commissaire européen pour la Méditerranée, travaillant en étroite collaboration avec le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, souligne l'ambition de l'UE de renforcer son action et d'adopter une approche plus ciblée en Méditerranée. Le Pacte pour la Méditerranée (« le Pacte ») reflète cette ambition stratégique. Nous souhaitons consolider cette relation et parvenir à une intégration plus poussée au sein de l'espace méditerranéen commun. L'objectif du Pacte est d'opérer un changement de paradigme, nécessaire pour réaliser pleinement le potentiel de notre partenariat et travailler ensemble sur la base des principes de copropriété, de co-crédation et de responsabilité partagée.

Dans un monde marqué par de profondes incertitudes géostratégiques et économiques, une coopération plus étroite entre partenaires et avec nos voisins est la voie à suivre. C'est dans cet esprit que nous construisons aujourd'hui un Espace commun méditerranéen. Nous portons notre coopération à un niveau supérieur en proposant le Pacte pour la Méditerranée. Ce Pacte repose sur des actions communes fondées sur des intérêts partagés et des bénéfices mutuels. Son architecture est flexible et ouverte à de nouveaux domaines. Notre histoire du partenariat renforcé entre l'UE et les pays de notre voisinage méridional commence par les personnes.

Les personnes de toutes générations sont au cœur de ce nouveau Pacte. La plus grande richesse de la Méditerranée réside cependant dans sa jeunesse, son talent et sa créativité. **Le Pacte part donc d'une idée audacieuse : une Université**

méditerranéenne reliant les étudiants du nord et du sud, de l'est et de l'ouest de la Mare Nostrum. Grâce à des cours partagés, des universités d'été, des diplômes conjoints, des opportunités de mobilité et, un jour, des campus communs, chacun apprendra à parler le même langage de coopération et d'innovation. Les liens culturels et la diversité des identités constituent notre force d'influence. Nous promovons les échanges culturels et le patrimoine, et soutenons le tourisme durable. Et parce que le sport rassemble, nos campagnes #BeActive et le soutien aux Jeux Méditerranéens renforceront nos liens et favoriseront l'égalité par la participation.

Le deuxième chapitre de cette histoire porte sur la prospérité, **la construction d'une économie méditerranéenne plus intégrée et durable**. Notre objectif est clair : dynamiser le commerce et l'investissement, créer des emplois et des opportunités de qualité. Nous supprimerons les obstacles inutiles et instaurerons la confiance des investisseurs. Nous entendons stimuler l'entrepreneuriat, en particulier pour les start-ups et les PME. La transformation numérique est un autre moteur essentiel. Grâce à l'Offre Business Tech, nous renforcerons la connectivité via les câbles MEDUSA et Blue-Raman, étendrons la 5G et autonomiserons les zones rurales. Ensemble, nous bâtirons une économie numérique véritablement intégrée en soutenant l'IA, les infrastructures de données et la formation à la cybersécurité. Et nous voulons bâtir un avenir axé sur l'énergie propre et la sécurité énergétique.

Le dernier chapitre porte sur la sécurité, la préparation et la gestion des migrations. Aucune prospérité ne peut prospérer sans stabilité. Nous allons intensifier notre coopération en matière de sécurité. Nous préviendrons les conflits, lutterons contre la désinformation et répondrons aux menaces, des cyber-attaques à l'extrémisme violent. Un programme de préparation aux catastrophes permettra de mettre en place un système d'alerte précoce basé sur l'IA, d'améliorer la sécurité alimentaire et de développer la protection civile, notamment en créant un nouveau centre de lutte contre les incendies pour l'ensemble de la région.

Le Pacte pour la Méditerranée n'est pas une simple déclaration politique. C'est un plan d'action pour des résultats concrets. Toutes les initiatives devraient être ouvertes à la participation des voisins de nos voisins, en particulier des pays du Golfe. Il contribuera à la construction d'un **espace méditerranéen commun** connecté, prospère, résilient et sûr. Le pacte repose sur les principes **de la copropriété, de la co-création et de la responsabilité conjointe**. Il adopte une approche pratique, centrée sur des initiatives concrètes qui apporteront une valeur ajoutée aux personnes et aux économies de toutes les rives de la Méditerranée. L'objectif est de créer des **avantages mutuels**, de la production d'énergie propre au déblocage d'investissements privés. Cet objectif sera atteint en mobilisant des projets régionaux qui créent des opportunités pour les citoyens et les entreprises, en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes, les femmes et les petites entreprises.

En outre, le pacte offre également l'occasion de faire progresser encore notre coopération **en matière de sécurité, de préparation et de gestion des migrations**. Des domaines d'intérêt commun tels que la sécurité maritime, la résilience de nos infrastructures critiques et l'ingérence étrangère figurent parmi les actions recensées pour renforcer la coopération régionale en matière de paix et de sécurité.

Trois piliers :

1. **Les personnes en tant que moteur du changement, des connexions et de l'innovation** – Il s'agit notamment d'actions liées à la promotion de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, des compétences et de l'emploi, de l'autonomisation des jeunes et de la société civile, de la mobilité, de la culture, du tourisme et du sport, en mettant fortement l'accent sur la jeunesse. Une université méditerranéenne sera un projet phare dans le cadre de ce pilier et reliera les étudiants de toutes les rives de la Méditerranée. Les écosystèmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels existants seront également renforcés, tandis que, dans le cadre d'un mécanisme en faveur du patrimoine, l'UE promouvra le patrimoine culturel, soutiendra les artistes et relancera le tourisme de manière durable.
2. **Des économies plus fortes, plus durables et intégrées** – Il s'agit notamment d'actions liées à la modernisation des relations commerciales et d'investissement, à la stimulation de l'énergie et des technologies propres, à la résilience dans le domaine de l'eau, à l'économie bleue et à l'agriculture, à la connectivité numérique et aux transports, ainsi qu'à la création d'emplois. Dans ce contexte, une initiative transméditerranéenne sur les énergies renouvelables et les technologies propres (T-MED) et StartUp4Med figureront parmi les projets phares de ce pilier. Les partenaires travailleront également sur l'intégration des chaînes d'approvisionnement, y compris dans les secteurs de la santé et de l'agriculture, ainsi que sur les matières premières critiques. Une interconnexion efficace, sûre et fiable des infrastructures numériques rapprochera les économies et les citoyens, tandis qu'une économie bleue plus durable et régénératrice du bassin méditerranéen sera encouragée.
3. **Sécurité, préparation et gestion des migrations** – Il s'agit notamment d'actions visant à relever les défis communs en matière de sécurité, à améliorer la préparation régionale et à coopérer en vue d'une approche globale de la migration. Parmi les initiatives prioritaires figureront la préparation et la résilience aux catastrophes en Méditerranée. Une approche globale de la gestion des migrations sera encouragée, ainsi qu'une approche commune de la gestion intégrée des frontières et de la sécurité, qui comprendra des partenariats opérationnels pour lutter contre le trafic de migrants. Un forum régional sur la paix et la sécurité sera mis en place pour l'UE et les pays du sud de la Méditerranée.